

Représentativité dans la branche des Transports routiers et des activités auxiliaires du transport

L'OTRE confirme sa représentativité et augmente son audience.

L'arrêté du 6 octobre 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport a été publié au JO le 23 octobre dernier.

L'OTRE confirme sa représentativité et augmente significativement son audience. Elle demeure la seconde organisation professionnelle en nombre d'entreprises adhérentes et progresse de 17 000 salariés. Elle représente 24,88% des entreprises, pour 11,91% des effectifs. Elle conforte bien de ce fait être l'organisation des PME et TPE de la branche.

Conformément à l'accord interprofessionnel, son audience est de 15,80% sur la base du ratio 30/70 entre le nombre d'entreprises adhérentes et les effectifs salariés.

	ENTREPRISES	%	SALARIES	%	Ratio 30/70
FNTR	5291	47,72	241829	41,58	43,42
TLF	1762	15,89	188848	32,47	27,50
FNTV	1276	11,51	81621	14,03	13,28
OTRE	2758	24,88	69266	11,91	15,80

CONTACT PRESSE

Samira BOUZAGHOU – 06.64.61.21.21

OTRE - Organisation des Transporteurs Routiers Européens

Les bureaux du lac II - bât S - 29, rue Robert Caumont - 33049 BORDEAUX Cedex

Maison des Mobilités – 43bis Route de Vaugirard 92190 MEUDON

Tél : +33 (0)1 53 62 83 40 - contact@otre-direction.org - www.otre.org

N° Préfectoral : 4832 - Siret : 434 428 470 00026